

# Attention : les arnaques à la TNT

On veut me vendre une parabole et un décodeur satellite car, paraît-il, la TNT stoppera la diffusion des chaînes hertziennes. Est-ce vrai ?

De nombreux téléspectateurs ont alerté le Conseil sur la pratique, dans plusieurs régions, de certains installateurs qui affirment que l'arrivée de la télévision numérique se traduira par la coupure brutale du signal analogique. Ces installateurs vont parfois jusqu'à prétendre être mandatés par le CSA pour proposer aux téléspectateurs l'installation d'une antenne parabolique et d'un décodeur, de façon à ce que, disent-ils, ils ne se retrouvent pas, du jour au lendemain, avec un écran noir.

Ces affirmations sont bien évidemment erronées et de telles pratiques, même si elles ne concernent qu'une minorité d'installateurs, sont suffisamment graves pour justifier une mise au point claire du CSA, sans préjuger des suites pénales qu'elles sont en outre susceptibles d'appeler.

L'arrivée de la télévision numérique de terre ne se traduira pas par l'interruption immédiate de la diffusion des chaînes hertziennes en mode analogique. En effet, ces dernières (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) seront proposées au public simultanément dans les modes analogique et numérique. Cette double diffusion devra durer au moins cinq ans, voire davantage si le taux d'équipement des foyers en numérique n'est pas suffisant pour envisager l'arrêt de l'analogique. La réception de la télévision numérique de terre s'effectue grâce à l'antenne-râteau, installée pour la réception des chaînes hertziennes analogiques. Les frais d'adaptation liés à la TNT sont réduits :

S&S >> csa

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 5 décembre 2006**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6949-attention-les-arnaques-a-tnt.html>